



Nom du produit : Marque BIC WITE-OUT®
Correcteur liquide 2 en 1


FICHE SIGNALÉTIQUE

Date de préparation :
13 novembre 2015 Version 8

SECTION 1 – IDENTIFICATION

Nom du produit :	Correcteur liquide 2 en 1 de marque BIC WITE-OUT®
Synonymes :	WP1 liquide (correcteur liquide) WP2 liquide (correcteur liquide)
Usage du produit :	Correcteur liquide
Renseignements sur le fabricant/fournisseur :	Fabriqué pour/Distribué par : BIC Corporation One BIC Way, Suite 1 Shelton, CT 06484 USA 203 783-2000 Numéro de téléphone en cas d'urgence : 203 783-2412 Renseignements sur le fournisseur : BIC Inc. 155 Oakdale Road Downsview (Ontario) M3N 1W2 CANADA 416 742-9173, poste 288 (pendant les heures d'ouverture)
Personne-ressource pour la FS :	Sécurité du produit
Numéro de téléphone :	203 783-2412

SECTION 2 – IDENTIFICATION DES DANGERS

Ce produit est un produit de consommation qui n'est pas assujéti aux exigences de la loi OSHA HCS 2012. Toutefois, cette fiche signalétique, y compris l'identification des dangers conformément à la loi HCS/HazCom 2012, est fournie pour consultation par les utilisateurs du produit.	
Classification conformément à la loi 29 CFR § 1910.1200 et au SIMDUT 2015 :	Liquide inflammable – Catégorie 2 Sensibilisation cutanée – Catégorie 1 Toxicité pour certains organes cibles à la suite d'une exposition unique (STOT-SE) – Catégorie 3 (effets narcotiques) Risque d'aspiration – Catégorie 1
Mot indicateur :	Danger
Mentions de danger :	Liquide et valeur extrêmement inflammables. Peut causer une réaction allergique cutanée. Peut causer de la somnolence ou des étourdissements. Peut être mortel si le produit est avalé et pénètre dans les voies respiratoires.
Symboles :	
Conseils de prudence :	<u>Prévention :</u> Éviter de respirer les vapeurs. Tenir loin de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes.

	<p>- Ne pas fumer. Garder le contenant hermétiquement fermé. Prendre des précautions contre les décharges statiques. Utiliser de l'équipement électrique, de ventilation et d'éclairage antidéflagrant. N'utiliser que des outils antiétincelles. Utiliser uniquement le produit à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé. Porter des gants de protection, une protection des yeux et une protection du visage. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas être sortis du lieu de travail.</p> <p><u>Intervention :</u> NE PAS faire vomir. En cas d'inhalation : Emmener la personne à l'air frais et la garder confortable afin qu'elle puisse respirer. Appeler un centre antipoison si vous vous sentez mal. En cas de contact avec la peau (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau ou prendre une douche. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin. En cas d'ingestion : Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.</p> <p><u>Entreposage :</u> Entreposer dans un endroit bien ventilé. Garder au frais. Conserver dans un endroit verrouillé.</p> <p><u>Élimination :</u> Éliminer le contenu et le contenant conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.</p> <p>9 % du mélange est composé d'ingrédients dont la toxicité dermale aiguë est inconnue.</p>
Tout danger n'étant pas classé autrement – Dangers physiques :	Aucun
Tout danger n'étant pas classé autrement – Dangers pour la santé :	Aucun
Étiquette de consommation sur le produit :	<p>MISE EN GARDE : INFLAMMABLE. Tenir à l'écart du feu ou des flammes. Tenir à l'écart des enfants. Ne pas avaler ou inhaler. AVERTISSEMENT : Une mauvaise utilisation intentionnelle en concentrant délibérément et en inhalant le contenu peut être nocif, voire mortel. .</p>
Pour de plus amples renseignements, consulter la Section 11 de la présente fiche signalétique	

SECTION 3 – COMPOSITION ET RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

Préparation :

N° CAS	Nom chimique	% du poids
13463-67-7	Dioxyde de titane	30-60
64741-66-8	Naphta (pétrole), alkylat léger	15-40
64742-49-0	Naphta (pétrole), léger hydrotraité	15-40
162627-17-0	Acides gras, C18, non saturés., dimères, produits de la réaction avec le N,N-	0.1-1

	diméthyl-1,3-propanediamine et le 1,3-propanediamine	
--	--	--

SECTION 4 – PREMIERS SOINS

Yeux :	Sécher ou écarter le produit chimique rapidement et doucement pour l'enlever. Rincer l'œil contaminé avec un courant doux d'eau tiède pendant 5 minutes ou jusqu'à ce que le produit chimique soit enlevé. En cas d'irritation, consulter un médecin.
Peau :	En cas d'irritation, rincer la peau avec un courant doux d'eau tiède pendant 5 minutes ou jusqu'à ce que le produit chimique soit enlevé. Enlever les vêtements, les chaussures et les produits en cuir contaminés (p. ex., bracelet de montre), car le produit est extrêmement inflammable. En cas d'irritation, consulter un médecin.
Inhalation :	Si la respiration s'est arrêtée, une personne qualifiée devrait commencer immédiatement la respiration artificielle ou, si le cœur s'est arrêté, la réanimation cardiopulmonaire (RCP). Emmener immédiatement la victime à un service d'urgence.
Ingestion :	NE PAS FAIRE VOMIR. Risque d'absorption par aspiration en cas d'ingestion. Si la victime vomit naturellement, lui demander de se pencher vers l'avant pour réduire le risque d'aspiration. Emmener la victime à un service d'urgence, au besoin.

Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

Symptômes/Blessures après l'inhalation :	La concentration délibérée et l'inhalation de ce produit peuvent entraîner des effets sur le système nerveux central (SNC), la perte de connaissance ou la mort. Le produit peut être irritant s'il est inhalé accidentellement.
Symptômes/Blessures après le contact avec la peau :	Un contact répété ou prolongé peut causer une sensibilisation cutanée.
Symptômes/Blessures après le contact avec les yeux :	En cas de contact avec les yeux, une légère irritation oculaire peut se produire.
Symptômes/Blessures après l'ingestion :	L'inhalation du produit peut causer la dépression du SNC, à laquelle peuvent être associés les symptômes suivants : faiblesse physique, étourdissements, troubles de l'élocution, somnolence, perte de connaissance, et en cas d'exposition grave, le coma et la mort. L'ingestion de ce produit peut entraîner l'aspiration du liquide, particulièrement en cas de vomissements. Cela peut entraîner une pneumonite chimique (inflammation des poumons) ou un œdème pulmonaire (accumulation de liquide dans les poumons).

Indication qu'une attention médicale immédiate et un traitement spécial sont requis

Traiter les symptômes.

SECTION 5 – MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction :	Approprié : CO ₂ , mousse, produit chimique sec Inapproprié : courant ou jet d'eau.
CONDITIONS D'INFLAMMABILITÉ :	EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE. Peut dégager des vapeurs qui forment des mélanges inflammables au point d'éclair ou au-dessus de celui-ci.
Produits dangereux issus de la combustion :	Du monoxyde de carbone, du dioxyde de carbone, des hydrocarbures réactifs, des composés de carbonyle, de la fumée et des vapeurs irritantes peuvent se former lors de la combustion.
Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers :	Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements protecteurs pour prévenir le contact avec la peau et les yeux.

SECTION 6 – MESURES RELATIVES AUX REJETS ACCIDENTELS	
Précautions personnelles, équipement de protection et procédures en cas d'urgence :	Liquide extrêmement inflammable. Ventiler la zone.
Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage :	Éviter de contaminer les égouts, les ruisseaux, les rivières et les autres cours d'eau avec la substance renversée. Absorber avec un matériau absorbant inerte (ne pas utiliser de matériaux combustibles tels que les chiffons ou le papier), et jeter de façon appropriée.

SECTION 7 – MANIPULATION ET ENTREPOSAGE	
Manipulation	
Précautions pour une manipulation sécuritaire :	Liquide extrêmement inflammable. Éviter le contact avec les yeux et la peau. En cas de contact avec la peau, laver à fond la zone affectée après la manipulation du produit. Éviter tout contact avec la chaleur et les sources d'allumage.
Entreposage	
Conditions pour un entreposage sécuritaire, y compris toute incompatibilité :	Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Entreposer à l'écart de matières incompatibles et réactives (voir la Section 10). Garder le contenant hermétiquement fermé. Entreposer loin de la chaleur et des sources d'allumage.

SECTION 8 – CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION PERSONNELLE		
Paramètres de contrôle		
Nom chimique	Numéro CAS	Limites d'exposition
Dioxyde de titane	13463-67-7	ACGIH : (TLV-TWA) 10 mg/m ³ OPSHA : (PEL-TWA) 15 mg/m ³
Naphta, pétrole, léger hydrotraité	64742-49-0	ACGIH : (TLV-TWA) 400 ppm ACGIH : (TLV-STEL) 500 ppm OSHA : (PEL-TWA) 500 ppm (Recommandé en se fondant sur une substance similaire – heptane)
Le choix de l'équipement de protection individuelle varie selon les conditions d'utilisation. Porter de l'équipement qui convient à votre propre type d'utilisation.		
Contrôles d'ingénierie :	Lors d'une utilisation normale, aucune ventilation spéciale n'est requise.	
Protection des yeux :	N'est pas requise dans des conditions normales d'utilisation.	
Protection des mains :	N'est pas requise dans des conditions normales d'utilisation.	
Protection de la peau et du corps :	N'est pas requise dans des conditions normales d'utilisation.	
Protection respiratoire :	N'est pas requise dans des conditions normales d'utilisation.	

ACGIH = American Conference of Governmental Industrial Hygienists

OSHA = Occupational Safety & Health Administration

PEL = limite d'exposition permise

TLV = valeur limite d'exposition

TWA = moyenne pondérée dans le temps

STEL = limite d'exposition de courte durée

SECTION 9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES	
Aspect et état physique :	Liquide blanc à circulation libre.

Odeur :	Odeur de solvant de pétrole
Seuil olfactif :	Non disponible
pH :	Non disponible
Point de fusion/de gel :	Non disponible
Point d'ébullition initial et plage d'ébullition :	95,6 à 113,9 °C (-204 à 237 °F)
Point d'éclair :	WP1 : -5 °C (23 °F) (creuset fermé Setaflash) WP2 : 7°C (45 °F) (vase clos)
Taux d'évaporation :	0,89 à 1,081 (acétate de butyle = 1)
Inflammabilité :	Vapeurs extrêmement inflammables.
Limites d'inflammabilité dans l'air	1,7 % par volume
Inférieure (LII) :	12,3 % par volume
Supérieure (LSI) :	
Densité de vapeur :	26 à 49 mmHg à 20 °C
Densité de vapeur :	3,4 à 4,0 (estimation) (air =1)
Densité :	1,25 (eau =1)
Solubilité dans l'eau :	0,1 g/à at 20 °C
Constante de distribution octanol/eau :	Non disponible
Température d'autoinflammation :	~246,1 °C (température approximative fondée sur un solvant de pétrole)
Température de décomposition :	Non disponible
Viscosité :	Non disponible

SECTION 10 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité :	Ce produit est stable dans des conditions normales d'utilisation.
Stabilité chimique :	Stable
Possibilité de réactions dangereuses :	Ne devrait pas subir de polymérisation dangereuse.
Conditions à éviter :	Éviter les sources de chaleur, les étincelles, les flammes et les décharges statiques.
Substances incompatibles :	Éviter les agents comburants ou réducteurs puissants, les acides puissants et les bases puissantes.
Produits dangereux issus de la décomposition :	Ne devrait pas subir de décomposition.

SECTION 11 – RENSEIGNEMENTS SUR LA TOXICITÉ

Voies de pénétration :	Contact avec la peau, inhalation, contact avec les yeux, absorption par la peau, ingestion
-------------------------------	--

Toxicité aiguë

Renseignements au sujet du produit :

<u>Voie et espèce</u>	<u>Valeur</u>
Orale; rat DL ₅₀	>15 g/kg
inhalation, rat CL ₅₀	90 à 169,4 mg/L/1H
Dermale; ETA	>5 g/kg

ETA = estimation de la toxicité aiguë			
Renseignements au sujet des ingrédients :			
<u>Produit chimique</u>	<u>Numéro CAS</u>	<u>Voie et espèce</u>	<u>Valeur</u>
Dioxyde de titane	13463-67-7	Dermale, lapin, DL ₅₀	>10 000 mg/kg
Naphta (pétrole), alkylat léger	64741-66-8	Dermale, lapin, DL ₅₀	>2 000 mg/kg
Naphta (pétrole), léger hydrotraité	64742-49-0	Dermale, lapin, DL ₅₀	>3 160 mg/kg
Irritation des yeux :	Ne devrait pas être un irritant oculaire, selon les résultats d'un test de tolérance oculaire <i>in vitro</i> .		
Irritation de la peau :	Ne devrait pas être un irritant cutané primaire, selon les résultats d'un test sur une petite surface de peau humaine et d'un test <i>in vitro</i> .		
Effets liés à l'ingestion :	L'inhalation du produit peut causer la dépression du SNC, à laquelle peuvent être associés les symptômes suivants : faiblesse physique, étourdissements, troubles de l'élocution, somnolence, perte de connaissance, et en cas d'exposition grave, le coma et la mort. L'ingestion de ce produit peut entraîner l'aspiration du liquide, particulièrement en cas de vomissements. Cela peut entraîner une pneumonite chimique (inflammation des poumons) ou un œdème pulmonaire (accumulation de liquide dans les poumons).		
Effets liés à l'inhalation :	La concentration délibérée et l'inhalation de ce produit peut entraîner des effets sur le SNC, la perte de connaissance ou la mort.		
Sensibilisation cutanée :	Ce produit contient un ingrédient (à 1 % ou plus) qui peut causer une sensibilisation cutanée. Le produit est par conséquent un sensibilisant cutané lorsqu'il est manipulé en vrac. Toutefois, le produit est emballé dans un applicateur semblable à un stylo, ce qui limite considérablement l'exposition au produit; il ne devrait donc pas présenter un risque de sensibilisation cutanée dans des conditions normales d'utilisation.		
Sensibilisation des voies respiratoires :	Le contact avec le produit ne devrait pas causer de sensibilisation des voies respiratoires, d'après les renseignements disponibles et les dangers connus des composants.		
Toxicité chronique			
Cancérogénicité :	D'après les données disponibles et les dangers connus associés aux composants, on ne considère pas ce produit comme un cancérogène.		
Mutagénicité :	Le produit n'est pas reconnu pour contenir un composant au pouvoir mutagène dont la concentration est supérieure ou égale à 0,1 %. Par conséquent, d'après les données disponibles et les dangers connus associés aux composants, on ne considère pas ce produit comme un agent mutagène.		
Toxicité pour la reproduction :	Le produit n'est pas reconnu pour contenir un composant toxique pour la reproduction dont la concentration est supérieure ou égale à 0,1 %. Par conséquent, d'après les données disponibles et les dangers connus associés aux composants, on ne considère pas ce produit comme un agent toxique pour la reproduction.		
Tératogénicité/Embryotoxicité :	Le produit n'est pas reconnu pour contenir un composant au pouvoir tératogène ou embryotoxique dont la concentration est supérieure ou égale à 0,1 %. Par conséquent, d'après les données disponibles et les dangers connus associés aux composants, on ne considère pas ce produit comme un agent tératogène ou embryotoxique.		

Autres effets chroniques :	L'abus répété et chronique du produit, par exemple en le concentrant délibérément et en l'inhalant, peut causer des effets indésirables sur le SNC tels que la somnolence, les étourdissements et des effets à long terme potentiellement graves pour la santé.
----------------------------	---

SECTION 12 – RENSEIGNEMENTS SUR L'ÉCOLOGIE

Écotoxicité :	Non disponible
Persistance/Dégradabilité :	Non disponible
Bioaccumulation :	Non disponible
Mobilité dans le sol :	Non disponible
Autres effets indésirables :	Non disponible

SECTION 13 – CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Mode d'élimination des déchets :	Conformément aux lignes directrices et à la réglementation locales, provinciales, territoriales ou fédérales.
----------------------------------	---

SECTION 14 – RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT

	Appellation réglementaire	Numéro ONU	Classe de risque :	Groupe d'emballage
DOT (États-Unis)	Pour transport intérieur par la route, chemin de fer et cargo : Appellation réglementaire : Solution d'enduit Le produit emballé dans des contenants de moins de 5 litres peut être expédié en tant que Quantité limitée ou Produit de consommation	UN1139	3	II
RTMD	Pour le transport intérieur par la route, chemin de fer et cargo : Appellation réglementaire : Solution d'enduit Le produit emballé dans des contenants de moins de 5 litres peut être expédié en tant que Quantité limitée ou Produit de consommation	UN1139	3	II
IMDG	Pour le transport international par navire de charge, route ou chemin de fer : Appellation réglementaire : Solution d'enduit REMARQUE : Expédié en tant que quantité limitée	UN1139	3	II
IATA	Pour le transport international en avion : Appellation réglementaire : Produit de consommation	ID8000	9	

DOT= Département des Transports des États-Unis

IMDG = Code maritime international des marchandises dangereuses

IATA = Association du Transport Aérien International

RTMD = Règlement sur le transport des marchandises dangereuses (Canada)

SECTION 15 – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA RÉGLEMENTATION

Classification OSHA : OSHA Hazard Communication Standard (29 CFR §1910.1200)

Ce produit a été classifié conformément aux critères de danger de la loi HCS/HazCom 2012 de l'OSHA.

Classification de Santé Canada : Règlement sur les matières dangereuses (SIMDUT 2015)

Ce produit a été classifié conformément aux critères de danger du Règlement canadien sur les produits dangereux (SIMDUT 2015).

	Classes de risque :	
	NPCA/HMIS	NFPA 704
Santé :	1	1
Inflammabilité :	3	3
Réactivité :	0	0

NPCA/HMIS – National Paint and Coatings Association/ Hazardous Materials Identification System

NFPA – National Fire Protection Association

1. Les composants de ce produit figurent sur l'inventaire de la TSCA. Ce produit ne nécessite aucune étiquette, conformément à la Safe Drinking Water and Toxic Enforcement Act of 1986 de l'État de la Californie (Proposition 65). Aucun des ingrédients de ce produit n'est un produit appauvrissant la couche d'ozone de classe I ou II. Aucun des ingrédients de ce produit n'est inscrit comme substance extrêmement dangereuse en vertu des lois suivantes : RCRA, SARA 302/313, Clean Air Act, et Clean Water Act.

Réglementé en vertu de la SARA 311/312 Toxicité aiguë : non Toxicité chronique : non Incendie : non

SECTION 16 – AUTRES INFORMATIONS

Date de la dernière révision : 13 novembre 2015

Remplace la date : 16 octobre 2013

Déni de responsabilité : Les renseignements fournis sont fondés sur les données actuellement disponibles et sont considérés comme étant exacts. Aucune garantie, explicite ou tacite, n'est faite concernant l'exactitude de ces données ou les résultats obtenus à la suite de leur utilisation. Aucune responsabilité n'est assumée pour des blessures ou des dommages découlant de l'utilisation des produits décrits dans les présents.